VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE

Silas Frothingham, décédé.

Mardi, 25 Sept. 1900.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune.

No 62,881—Cour Civile de District, Division B.

Toutes les propriétés personnelles du défunt d'après l'inventaire enregistré, sous et en vertu de l'Hon. Fred D. King, juge de la Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, daté et signé le 10 sept. 1900 et à moi adressé.

Je procéderai à vendre à l'heure et place ci-dessus désignées les propriétés ci-dessus décrites.

Conditions—Comptant avant livraison.

W. C. H. ROBINSON,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, Bâtisse Hennen, 812 rue Commune.
13 sept—13 16 23 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE GEORGE LEONARD WEISS ET D'ANNIE MARY APPEL, SA FEMME.

No 59,490—Cour Civile de District—Division E.

COTTAGE

No 5228 rue Chestnut,

Avec lot de 30 sur 120 pieds.

JEUDI, 11 OCTOBRE 1900

A la Bourse des Propriétés Foncières

No 840 rue Commune.

Il sera vendu par W. C. H. ROBINSON, encanteur et agent de propriétés foncières—Bureau bâtisse Hennen, 812 rue Commune, JEUDI le 11 octobre 1900, dans la succession de George Léonard Weiss et d'Annie Mary Appel, sa femme, No 59,490, par ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Thérd, juge de la Division E, maintenant absent en congé, ledit ordre signé et daté le 3 septembre 1900.

Ce morceau de propriété connue comme le No 5228 rue Chestnut, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut, sur 120 pieds de profondeur, et étant dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Bellecastle, Dufossat et Camp. Les améliorations comprennent un cottage contenant environ 3 chambres, cour, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Simmonds, et pour les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis.
9 sept—9 16 23 30—oct 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Silas Frothingham DECEDE.

No 62,881—Cour Civile de District—Division B.

Au plus offrant enchérisseur,

COTTAGE ELEVE,

(DEUX LOTS),

2300.....rue Laharpe.....2302

Encoignure de la rue Tonti.

JEUDI, 18 OCTOBRE 1900.

A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune.

Il sera vendu par W. C. H. ROBINSON, encanteur et agent de propriétés foncières, 812 rue Commune, Bâtisse Hennen, JEUDI 18 octobre 1900, dans la succession de Silas Frothingham, décédé, No 62,881 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans par ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, signé et daté le 10 septembre 1900, et à moi adressé—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Tonti, Columbus et Rocheblave, désignés par les Nos 13 et 14 sur un plan par L. Bringier, voyer, daté 23 février 1837.

Les dits lots sont contigus et mesurent chacun 19' 8" 6"' de face à la rue Laharpe sur 125' de profondeur, le lot No 13 formant l'encoignure des rues Laharpe et Tonti. Les améliorations qui s'y trouvent sont connues par les Nos municipaux 2300-2302 rue Laharpe, et comprennent un joli cottage élevé, bien bâti, confortablement arrangé, retiré de la banquette, avec à peu près 6 ou 7 chambres, galerie sur le devant, cour sur le côté hangar.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a sur un crédit de un et deux ans, devant être démontré par deux billets de montants égaux, tirés à l'ordre de et signé et endossé par l'acquéreur, portant la date de l'adjudication avec intérêt de ladite date au taux de 7 pour cent par an jusqu'au paiement, les billets devant être garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété sus mentionnée, l'acte de vente devant être passé pardevant William Renaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur et devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles dans l'année 1900, et les timbres du revenu de guerre au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

Bernard Breena, avocat
16 sept—16 23 30—oct 7 14 à date

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double de Bon Rapport

—ET—

Maison à Deux Etages,

Encoignure des rues Religieuse et Market.

Nos 600 et 602 rue Market,

Borné par les rues St James et St Thomas.

—AUSSI—

Nos 1630 et 1632,

rue Franklin encoignure Euterpe, bornée par les rues White (maintenant Saratoga) et Terpsichore.

Jas. J. Callahan, administrateur vs Mme Mary Callahan, femme de Wm Reppell.

No 62,688—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau No 347 rue Carondelet—MARDI le 25 septembre 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, où les plans font voir les détails et dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Division D, maintenant en congé, daté et signé le 29 août 1900, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée, ordonnant W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus fort enchérisseur, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Market, Religieuse, St James et St Jean Baptiste (maintenant St Thomas), et mesurant chacun trente et un pieds six pouces plus ou moins, de face à la rue Religieuse, sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur. Les améliorations consistent en un cottage double, Nos 600 et 602 rue Market (même numéro sur la rue Religieuse) contenant trois chambres de chaque côté, trois chambres dans la cour, écurie, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans ledit Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Franklin, Euterpe, White, maintenant Saratoga, et Terpsichore, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Franklin sur quatre-vingt seize pieds de profondeur, plus ou moins, et face à la rue Euterpe.

Les améliorations consistent en une maison double à deux étages contenant quatre chambres de chaque côté, dépendances, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente, incluant tous les timbres du revenu, pardevant F. C. Wench Esq., notaire.

Jno P. Sullivan Esq., avocat, bureau No [illegible] rue Union encoignure Carondelet
24 août—26 26 30—sept 4 11 18 24 25

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mardi 16 Octobre.

Propriété de valeur du Troisième District.

Emplacement de choix pour Affaires.

AVEC ELEGANTE RESIDENCE

Coin Broad et Laharpe.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.—MARDI, le 16 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu et conformément à un jugement rendu le 3 septembre 1900, et signé le 10 septembre 1900 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée succession de Lena Bischof femme décédée de Louis F. Sivori, No 61,658 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 1517, borné par les rues Laharpe, Broad, Lapeyrouse et White, mesurant (68) soixante huit pieds (6) six pouces et (4) quatre lignes de face sur la rue Laharpe, par (105) cent cinq pieds (3) trois pouces de profondeur et face sur la rue Broad, laquelle dite portion forme l'encoignure des rues Broad et Laharpe, conformément à un arpentage fait par George De Armas, voyer, le 5 décembre 1894.

Les améliorations comprennent une vaste bâtisse en bois distribuée en un large magasin et buvette, et trois chambres, entrepôt, passage couvert pour véhicules, le tout sous un seul toit, écurie, hangars auvent couvrant la banquette ensemble avec une jolie résidence agréablement distribuée touchant à la propriété ci-dessus décrite et contenant quelques quatre chambres, cuisine, latrines, mansarde, galerie sur la façade, le côté et le fond, vestibule dans le centre, barrière en fer, pavage Schillinger, deux citernes, banquettes pavées, etc., etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur en son ordre portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec cinq pour cent honoraires d'avocat devant être payé par l'acquéreur en cas de non paiement des billets à maturité et avec toutes autres clauses usuelles de sécurité. Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées aux parties intéressées. L'acquéreur devant payer les taxes de 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et devra faire un dépôt de 10 0|0 sur le prix d'achat au moment de l'adjudication, et aussi les frais de l'acte de vente, incluant les timbres du revenu devant être attachés audit acte devant être passé pardevant F. D. CHARBONNET, notaire.

Sambola et Ducros, avocats pour le plaignant.
Bernard Breena avocat pour le défendeur.
15 sept—15 16 23 30—oct 7 14 16

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Un joli Cottage Elevé dans le Troisième District,

No 1448 rue Villeré, entre Kerlerec et Columbus.

SUCCESSION DE JOSEPH SEPPELT.

No 62,896—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER,—Placide J. Spear, Encanteur—bureau 813 rue de la Commune, MERCREDI, 26 septembre 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour la Division D, daté le 24 août 1900 pour le compte de ladite succession—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 502, borné par les rues Villeré, Marais, Kerlerec et Columbus; lequel lot commence à une distance de 29 pieds 11 pouces 4 lignes du coin de la rue Kerlerec et mesure 18 pieds de face à la rue Villeré, 91 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Kerlerec, 96 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne vers la rue Columbus et 18 pieds 4 lignes de largeur sur la ligne du fond, le tout plus ou moins.

Les améliorations comprennent un joli cottage élevé avec 4 chambres, cuve, latrines, etc. Loué 12 piastres par mois.

Termes et conditions—1|2 ou plus comptant, la balance à un crédit de un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, représenté en billets portant six pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement; l'acte de vente de contenir le pacte de non aliénando, avec cinq pour cent d'honoraires d'avocat et vente sans estimation en cas de poursuite judiciaire pour enforcer le paiement desdits billets, assurance et le transfert de la police et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente; l'acquéreur aura droit aux loyers seulement du jour de la signature de l'acte de vente et d'assumer toutes les taxes de l'année 1900 en sus du prix d'adjudication et de déposer dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. D Charbonnet, notaire aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres de Revenu des Etats Unis sur l'acte et les billets.

Charles F. Claiborne, avocat.
26 août—26 sept 2 9 16 23 26

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE—UN BON COTTAGE SIMPLE. 922 avenue Howard, entre les rues Baronne et Dryades—Mlle Madeline Sistes vs les mineurs Jennie M. Collins et als.

No 60,112—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hedgson, Encanteur—Bureau No 124 rue Carondelet—MARDI, 25 septembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 16 mai 1900 et signé le 22 mai 1900, et d'un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la susdite cour, Division C, signé le 22 juin 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage simple bien situé 922 avenue Howard, entre les rues Baronne et Dryades, retiré de la banquette, contenant 5 chambres, galeries sur le devant et sur le côté, citerne, manger, etc., cour pavée; la propriété est de plus décrite comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Delord, Baronne Calliope et Dryades, étant la moitié d'un plus grand lot de terre situé plus près de la rue Baronne lequel grand lot est désigné par le No 20, sur un plan fait par Joseph Pillié, voyer, annexé à un acte passé pardevant F. De Armas, ancien notaire en cette ville, daté le 13 janvier 1889, laquelle dite moitié du lot No 20 mesurant (en mesure américaine) 25 pieds de face sur l'avenue Howard (anciennement Delord), par une profondeur de 128 pieds 6 pouces sur le côté le plus près de la rue Dryades, et 126 pieds 7 pouces et 4 lignes sur le côté le plus près de la rue Baronne.

Près de toutes commodités, à une petite distance du dépôt à passagers du chemin de fer I C et d'où l'on peut se rendre à pied à la rue du Canal.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a en un crédit de 1 et 2 ans pour billets garantis par lien de vendeur sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles et habituelles de sécurité dans l'acte de vente; 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu intérieur, pardevant E. J. Murphy, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Benjamin Ory, avocat.
25 août—25 26—sept 2 9 16 23 à date

JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

[illegible] ENT D'AFFAIRES,

[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE

Une bâtisse désirable en briques à deux étages portant le numéro municipal 929 rue Dumaine, et une action du stock de Laudumiey Co., Ltd—Mme Florencia Martin vs Augustin Martin, son mari.

No 52,716—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur.—Bureau 638 Place Commerciale. Il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 27 septembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul juge de la Cour Civile de District Division C, daté et signé le 22 août 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une action du stock du Laudumiey Co. Ltd.

2° Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Domaine, St-Philippe, Dauphine et Bourgogne, ledit lot mesurant 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face sur la rue Domaine par 61 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, étant la même propriété acquise par Eugène Martin père de Auguste Martin, intervenant en ceci par achat de Théophile Zeiler, par acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 9 janvier 1893.

Conditions—Comptant. Une moitié des taxes de 1900 devant être payée par l'acquéreur, un dépôt de 10 0|0 exigé pour lier la vente, acte de vente incluant tous les timbres du Revenu de Guerre, pardevant George W. Dearing Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Louis P. Paquet, avocat.
25 août—25 26—sept 2 9 16 23 à date

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Henry King.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,080—Division A—Attendu que Ann Hill, veuve de Henry King, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry King, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Darrieux et Doriocourt, avocats.
13 sept—13 17 22

Succession de Mme Charlotte Hespe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,072—Division D—Attendu que Mme John Allen, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Mme Charlotte Hespe, décédée testat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
18 sept—18 22 27

Succession de Michael Schoeff, quelquefois connu comme Schiff ou Schaff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,126—Division D—Attendu que George Schoeff, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael Schoeff, quelquefois connu comme Schiff ou Schaff, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Theo. Cotonio, avocat.
20 sept—2[illegible] 24 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de trois lots de terre de valeur dans le Sixième District,

Sur la rue Magnolia entre la rue Calhoun et la propriété de Foucher (la rue Clara étant l'arrière rue) à 7 ilets de l'avenue St-Charles (facilement approchable) la rue Calhoun étant pavée avec l'asphalte, de l'avenue St-Charles à la rue Claiborne.

Mme C. L. Hedding vs Mme Margaret Bethick et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62 968—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 112, qui est borné par les rues Edmond [maintenant Calhoun], Victor [maintenant Magnolia] et Léonce [maintenant Clara], et la ligne de la Propriété Foucher, et désignés comme lots Nos 14, 15 et 16, et lesquels dits lots sont contigus et mesurent comme suit à savoir: Lot No 14 mesurant trente pieds dix pouces et deux lignes de face sur la rue Victor, par une profondeur de cent quarante neuf pieds neuf pouces et six lignes sur la ligne du côté contigu au fond des lots Nos 9 à 13 inclusivement, et cent quarante neuf pieds, neuf pouces et trois lignes sur la ligne du lot No 15, et une largeur sur la ligne du fond de vingt neuf pieds neuf pouces et six lignes; et les sus-mentionnés lots Nos 15 et 16 mesurant chacun trente pieds dix pouces et deux lignes de face sur la rue Victor, par une profondeur de cent quarante neuf pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne de division entre les dits lots Nos 14 et 15, cent quarante neuf pieds neuf pouces sur la ligne de division entre les lots Nos 15 et 16, et cent quarante neuf pieds huit pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No 16, faisant face sur la ligne de ladite Propriété Foucher, avec une largeur sur la ligne du fond de chacun de vingt neuf pieds neuf pouces et cinq lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
B. R. Forman, avocat pour la plaignante.
8 sept—8 9 14 21 28—oct 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une vaste propriété de valeur dans le Premier District.

Portant les Nos municipaux 516, 520, 522, 526 et 528 rue St James, entre les rues Tchoupitoulas et Religieuse.

Leon Irwin vs Edward J. Flynn.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,021—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Religieuse, St James et Céleste, dans l'ilet No 88. Ladite portion de terre mesurant en mesure américaine quatre vingt dix sept [97] pieds trois [3] pouces et cinq [5] lignes de face sur la rue St James, par une profondeur de soixante trois [63] pieds onze [11] pouces et trois [3] lignes.

Ladite portion de terre étant partie d'une plus grande portion de terre qui originairement formait l'encoignure de rues Religieuse et St James, et mesure soixante trois [63] pieds onze [11] pouces et trois [3] lignes sur la rue Religieuse, par cent vingt sept [127] pieds trois [3] pouces et cinq [5] lignes entre lignes parallèles, d'après un plan de H. Moellhausen, architecte, en date du 3 septembre 1845, et annexé pour référence à un acte passé pardevant J. D. Marks, ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
H. B. McMURRAY
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
James E. Zunts avocat pour le plaignant.
15 sept—15 21 28—oct 5 12 18

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un magasin [entrepôt] de valeur améliorée du Premier District,

Portant les nouveaux Nos municipaux 1050 et 1052 rue Tchoupitoulas, entre Delord et Calliope.

Joseph Seidel vs Mme Christina Warner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,946—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 4 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 501, borné par les rues Tchoupitoulas, Poe, Delord et Calliope, mesurant quarante-deux pieds de face à la rue Tchoupitoulas, même façade sur la rue Poe sur une profondeur de cent soixante sept pieds entre lignes parallèles et courant de rue à rue. La bâtisse sur ledit lot étant connue comme les vieux Nos municipaux 264 et 266 rue Tchoupitoulas, maintenant connue comme les nouveaux Nos 1050 et 1052 rue Tchoupitoulas.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
W. F. Brewer, avocat pour le plaignant.
31 août—31—sept 7 11 14 21 28—oct 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et de valeur dans le Premier District,

Portant les numéros municipaux 516 et 518 rue Miro, entre les rues Commune et Gravier.

Eureka Homestead Society vs Peter Joseph Ford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 60 061—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 septembre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 527 borné par les rue Commune, Galvez, Gravier et Miro, ledit ilet étant désigné par le No 45 sur un plan fait par Joseph Pilié, ancien voyer, et déposé dans le bureau de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville. Ledit morceau ou portion de terre mesurant quarante six pieds quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Miro, sur une profondeur de cent trente deux pieds trois pouces et cinq lignes, et est composé de tout le lot No 14 et de la moitié du lot No 13, sur le plan ci-dessus mentionné.

Saisi dans l'affaire ci-dessus
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
B. McCloskey, avocat pour la plaignante.
25 août—25 31—sept 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Connue comme le No 5367 rue Magasins entre l'avenue Peters et la rue Léontine.

W. N. Grunewald vs Harris Gagné.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,868—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les appartenances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 22, maintenant 244, borné par l'avenue Peters, les rues Magasins, Léontine et Camp, désigné par le No 4 et mesurant trente pieds, deux et 25|100 de lignes de face à la rue Magasins, trente pieds de largeur dans le fond, cent dix-sept pieds onze pouces et quatre lignes sur la ligne le divisant du lot trois, cent seize pieds neuf et 32|00 pouces sur la ligne le divisant du lot cinq.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Dinkelspiel et Hart avocats pour le plaignant.
31 août—31—sept 1 7 14 21 28—oct 4

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Contenu d'une Buvette et Grocerie, à 11 heures A. M.

Henry Block Co. Ltd, vs Paul Chrétien.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 2048—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre Chartres et Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 24 septembre 1900, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu d'une buvette et grocerie, consistant en vins, liqueurs, groceries, comptoirs, étagères tables, chaises, boîte à bière, etc. Conditions—Comptant, sur les lieux.

CHAS R. KENNEDY,
Constable de la Première Cour de Cité.
Jos Lautenschlager, Esq., avocat pour les plaignants.
14 sept—14 20 24

Marx Bros vs J. Ximenes.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 2037—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, LUNDI le 1er jour d'octobre 1900, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, stove, range, etc., d'après inventaire enregistré en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.

CHARLES A. KENNEDY,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
21 sept—21 28—1er oct

Dennis et Danziger, Agts etc., vs Economical Light Co., Ltd. Les mêmes vs la même.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—Nos 1885 et 1895—En vertu de deux writs de fieri facias émis et à moi adressés dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt, Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 3me jour d'octobre 1900, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

La propriété, etc., de la Economical Light Co., Limited, défenderesse dans cette affaire, consistant en 60 Tanks avec gauge, 31 Tanks sans gauge, 5 barils Smoke Bdis. 75 Lampes d'intérieur, 9 Lampes d'extérieur, 17 Oil Pumps, 381 Globes, 279 Coils of Wire, Oil Valves, Smoke Valves' Plugs, Fittings, Oil and Water Gauges, un Coffre fort en fer et Meubles de bureau, etc. Saisi dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées d'après un inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux. CHAS. R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Geo Montgomery, avocat pour les plaignants.
20 sept—20 28—oct 3

Conrad E. Giese vs Edgar Perez.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 1720—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre Chartres et Passage de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI 2 octobre 1900, à 11 heures A. M., la propriété ci après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison, etc., d'après inventaire enrégistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS R. KENNEDY,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
20 sept—20 28—oct 2

Christian Lorenzen vs Joseph Burhardt.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 21.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon écurie No 1207 rue Chartres, entre Hôpital et Quartier, dans le Deuxième District de cette ville VENDREDI, le 28e jour de septembre 1900, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un cheval et une charrete.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS R. KENNEDY.
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
Geo J. Untereiner, avocat pour le plaignant.
18 sept—18 23 28

Succession de Joseph T. Huck

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,728—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Vve Caroline Huck, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
19 sept—19 23 28

Bouteille-Echantillon de 25c. pour 10c. pendant les 30 jours qui suivent.

Il n'existe pas de MALADIE qui ait autant déconcerté la science médicale de toutes les espoques que le RHUMATISME

et aucun remède n'était connu pouvant le guérir, mais les "5 Drops,"

la cure rhumatique, ont démontré leur puissance curative merveilleuse.

Ce remède n'a jamais manqué de guérir le RHUMATISME sous toutes formes, aigu ou chronique.

5 DROPS [TRADE MARK]

Voici ce qu'un médecin proéminent, qui a eu une pratique active de 35 ans, nous dit:

Je n'ai jamais donné, durant mes 35 années de pratique, ni certificat, ni recommendation à une médecine patente quelconque, mais voilà un remède dont les résultats sont venus sous mon observation personnelle, car il n'y a pas de maladie qui ait autant déconcerté la science médicale de tous les âges que le Rhumatisme et pour laquelle on a cherché inutilement un remède digne de confiance. A la fin nous l'avons trouvé dans le remède "5 DROPS," fabriqué par la Swanson Rheumatic Cure Company, Chicago, Ill.

Les "5 DROPS" ont prouvé qu'ils étaient une puissance curative du Rheumatisme, non pas, soulageant temporairement, mais opérant une guérison permanente, même dans des cas chroniques. Il y a quelque temps, j'eus, parmi d'autres, plusieurs cas de rhumatismes et j'eus soin de prescrire pour ces malades les meilleurs remèdes que je choisissais avec beaucoup de soins, mais sans obtenir les résultats désirés. J'entendis parler alors des "5 DROPS" et de leurs Cures Merveilleuses; je les donnai à quelques uns de mes malades qui se trouvèrent soulagés en dedans de peu de jours. Après cette expérience, j'ai prescrit ce remède pour un grand nombre de mes malades, et, à ma grande surprise, je puis dire qu'après s'être servis, pendant une durée de Deux ou Trois semaines, des "5 DROPS" et des Emplâtres "5 DROPS," ils étaient Guéris.

Parmi ceux-ci, il y en avait souffrant de Rheumatisme chronique depuis nombres d'années et qui ne pouvaient se mouvoir sans l'aide de béquilles. Ils vinrent chez moi sans béquilles et se trouvaient, disaient—ils, parfaitement bien. Ils attribuent leur guérison complète aux "5 DROPS" et aux Emplâtres 5 DROPS et ils donnent le présent certificat à la Swanson Rheumatic Cure Company pour son obligeance et la manière consciencieuse avec laquelle elle a placé ces remèdes merveilleux à la portée de l'humanité souffrante, me priant de le transmettre à la Compagnie.

Ayant constaté par moi-même la Puissance Curative des "5 DROPS" et des Emplâtres 5 DROPS, en maintes occasions, je puis véritablement les recommander et certifier que la firme est parfaitement honnête et digne de confiance. C. A. Jackson, Médecin et Chirurgien, Kearney, Neb., le 29 Août 1899.

Depuis combien de temps avez-vous souffert de RHUMATISME?
Depuis quand avez-vous entendu parler des "5 DROPS" sans les prendre?

Ne croyez-vous pas avoir perdu un temps précieux et n'avez-vous pas souffert assez? Dans ce cas, essayez les "5 Drops" et soyez promptement guéri d'une manière permanente. Les "5 Drops" guérissent rapidement et sûrement le Rhumatisme, la Névralgie, la Sciatique, le Lumbago (Mal de dos) les Maladies des Reins, l'Asthme, la Fièvre catarrhale, la Dyspepsie, les Catarrhes de tous genres, la Bronchite, La Grippe, les Maux de Tête, nerveux ou névralgiques, la Faiblesse du Cœur, l'Hydropisie, Maux d'oreilles, le Croup spasmodique et catarrhal, les Maux de Dents, les Etats nerveux, l'Insomnie, les Engourdissements Rampants, les Fièvres paludéennes et les Maladies de même nature. Les "5 Drops" ont guéri, durant les quatre dernières années, plus de personnes, atteintes des maladies ci-dessus, que tous les autres remèdes connus et dans les cas de Rhumatisme, ils guérissent plus de malades que tous les médecins, toutes les médecines patentes, toutes les ceintures et batteries électriques combinés, parceque, ceux-ci ne savent pas guérir le rhumatisme chronique. Par conséquent, ne perdez plus de temps ni d'argent, mais essayez les "5 Drops" et soyez promptement guéri. Le remède "5 Drops" est non seulement la meilleure médecine, mais aussi le meilleur marché, car une bouteille contient 300 doses. Le prix de la bouteille est de $1.00, payable d'avance, envoyée par la poste ou par express ou 6 bouteilles pour $5.00. Pendant les jours qui suivent, nous enverrons gratis un échantillon de 25 c. à toute personne qui nous remet 10 cents pour les frais d'expédition. On demande des Agents. Ecrivez aujourd hui.

SWANSON RHEUMATIC CURE CO., 160-164 E. LAKE STREET, CHICAGO.

AVIS AUX CREANCIERS.

Union National Bank vs The Stone Sand and Gravel Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,262—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par I. Hechinger et J. E. Crusel, receveur et receveur adjoint dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
21 sept—21 25 30

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 62,993—Division C—Mme A. C. Wegmann vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de la pétitionnaire, Mme Anna C. Wegmann, soit convoquée et tenue pardevant Joseph Davis Kiernan, notaire public, en son bureau, No 719 rue Commune, en la ville de la Nouvelle Orléans, le 28me jour de septembre 1900, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application de la pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés de la pétitionnaire soient suspendues et que L. C. Quintero Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, Lne, 27 août 1900.
(Signé) JOHN ST. PAUL, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
Jos. R. Derbès, Wm Armstrong, avocats.
30 août—30—sept 4 11 18 27

CHEMINS DE FER.

SR Southern RAILWAY.

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

	Vestibule Limité No 38	Malle Rapide No 36
Quitte la Nlle-Orléans	7:45 P. M	7:55 A. M
Arrive à Atlanta	11:40 A. M.	11:30 P. M
Quitte	12:00 midi	11:50 P. M
Arrive à Washington	6:42 A. M.	9:35 P. M
Baltimore	8:00 A. M.	11:35 P. M
Philadelphie	10:15 A. M.	2:56 A. M
New York	12:43 P. M.	6:23 A. M
Boston	8:30 P M.	3,30 P. M

No 38 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route.

No 36 courant des Trains Solides à Washington sans changement, hors une nuit seulement.

Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au
BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.
704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne.
John M. Knight, Ass't Agent de Pass. et Billets
M. R. Pawers, Agent de District de Passagers
S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass., Atlanta, Gie.
W. A. Turk, Ag't Gén'l de Pass., Washington, D. C.
J. M. Culp, Gérant du Trafic, Washington, D.C.
17 déc

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD — CENTRAL MISSISSIPPI VALLEY ROUTE

LA ROUTE PREFEREE pour se Rendre dans les Montagnes de la Virginie,

LA MEILLEURE ROUTE Pour arriver aux lieux de plaisance du Canada, du Nord et du Nord-Ouest

LA PLUS RAPIDE (De plusieurs heures) à Denver et aux lieux de plaisance du Colorado.

Seulement 22 heures à Hot Springs, Ark.

Billets d'Excursions d'Eté en vente maintenant.

Bureau des Tickets, St-Charles et Commune.

W. A. KELLOND, A. G. P. A., Louisville, Ky.
WM. MURRAY, Agt. Pas. Div., Nouvelle Orléans.

La Compagnie de chemin de fer du

Yazoo & Mississippi Valley.

Départs Quotidiens	Bulletin observé 24 JUIN 1900.	Arrivées Quotidiennes
No 6 4:20 p. m	Express de Memphis Chars Dortoirs Nouvelle-Orléans à Natchez, Vicksburg et Memphis.	No 5 9:10 a. m.
No 22 9:10 a. m.	Express de jour locale Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires.	No 21 5:35 p. m.
No 34 4:35 p. m.	BAYOU SARA Train d'Agrément, S'arrête à toutes les stations.	No 33 9:45 a. m.

BUREAU DES BILLETS, ST-CHARLES ET COMMUNE.
W. A. KELLOND, Assistant Gén. Agt. Pass.
WM MURRAY, D. P. A., Nouvelle Orléans.

Bureau de Billets de la Ville. Coin St-Charles et Canal. Dépôt de Passagers. Tête de l'Avenue Esplanade.

TRAIN DE SERVICE QUOTIDIEN.

	Départs	Arrivées
Express Cal. et Mexico	No 9 10:45 a m	No 6 6:30 p.m
N. O. et Houston Local	No 5 8:15 a m	No 10 6:30 p.m
Express San Antonio	No 7 8:40 p m	No 8 7:55 a m

Chars à fauteuils allant d'un bout à l'autre de la ligne, entre la Nouvelle-Orléans et Denison, Texas; sur le train No 9.

Chars Dortoirs Pullman avec Buffet entre la Nouvelle-Orléans et San Francisco sur les trains Nos 9 et 10, et chars dortoirs d'un bout à l'autre de la ligne entre la Nouvelle-Orléans et la ville de Mexico sur les trains Nos 9 et 10.

Chars dortoirs Pullman avec buffet sur les trains Nos 7 et 8 entre la Nouvelle-Orléans et Galveston et San Antonio.

Les Tourist-Sleepers laissent la Nouvelle-Orléans tous les jours excepté le lundi et mardi, allant jusqu'à San Francisco.

Souvenez-vous que le Southern Pacific est la seule ligne allant d'un bout à l'autre à tous les points de la Côte du Pacifique.
fév—1an

ATLANTA AND NEW ORLEANS SHORT LINE.
Atlanta & West Point R. R.
—AND—
The Western Railway of Alabama.

La ligne directe entre la Nouvelle Orléans et l'Est. Double trains quotidiens. Chars-dortoirs d'un bout à l'autre de la ligne. Chars-restaurants. Service sans égal.

B. F. WYLY, Jr., G. P. & T. A., Atlanta, Gie.
W. B. TERHUNE, T. P. A.,
718 rue Commune, Nlle-Orléans, Lne.
28mars—1an

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

[illegible]

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an .... [illegible]
Six mois .... [illegible]
Quatre mois .... [illegible]

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers

[illegible]